

AGIR SUR LA RÉDUCTION DE SES DÉCHETS PAR LE COMPOSTAGE



Valoriser et recycler ses déchets organiques

A la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies ...). Ils composent 40 à 60 % de notre poubelle ordures ménagères.

Nous pouvons les valoriser et les recycler nous mêmes grâce au compostage et au paillage.

Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, améliorent la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques.

Choisir sa technique et son matériel en fonction de ses besoins

Suivant le volume de déchets à composter, la place dont on dispose, et le temps que l'on peut y consacrer, il faudra adapter ou choisir sa technique.

On peut composter en tas ou en bac (composteur) si l'on dispose d'un jardin qui le permet, à l'aide d'un lombricomposteur si l'on a peu de place où que l'on vit en appartement.

Si l'on a habite en copropriété, dans un espace urbain dense ou en centre bourg, on peut aussi mobiliser ses voisins pour faire du compostage collectif.

Pour toutes ces situations la Communauté d'agglomération du Puy en Velay accompagne les usagers en proposant du matériel à tarif préférentiel (composteurs, lombricomposteurs, bio-seau, aérateurs et brass'compost) et/ou en apportant un soutien technique (conseils, étude de faisabilité sur une copropriété, sensibilisation en porte à porte, animations ...)

Le service Collecte et Traitement des Déchets propose la livraison gratuite des composteurs si besoin (montage et conseils).

La Communauté d'agglomération propose à la vente 3 types de composteurs, de 340 litres à 800 litres et un modèle de lombricomposteur (ECOWORMS)

Composteurs en plastique *tarifs 2024 :

340 L 29€

560 L 39€

800 L 49€

Lombricomposteurs 3 tamis 33€

Lombricomposteurs 4 tamis 39€

**Les tarifs peuvent évoluer en fonction des commandes, les prix proposés sont ceux après déduction des 50 % pris en charge par la collectivité.*



❶ Il s'agit d'un bac sur roulettes que l'on stocke à l'intérieur du foyer. Les déchets fermentescibles déposés à l'intérieur seront décomposés par les vers de compost ainsi que divers micro-organismes (fournis avec le lombricomposteur).

Ensuite ? La nature fait tranquillement son travail.

Le résultat ? Du thé de compost, un excellent fertilisant, ainsi que du lombricompost idéal pour repotter les plantes d'appartement



Pensez aussi au « paillage » pour la gestion de vos déchets végétaux extérieurs

Le « paillage » est une technique de recouvrement du sol pour le protéger et le nourrir. Il permet ainsi de réutiliser des « déchets verts » sur place en évitant de les transporter et de générer des émissions de CO₂.

Il est important de comprendre que le déchet produit sur une zone végétale constitue la première ressource du sol de cette zone (c'est ce principe qui s'applique en forêt). Ce sol n'est jamais à nu, il est recouvert des déchets qui sous l'action des organismes vivants qu'il abrite, le régénère en créant l'humus.

Vous pouvez contacter le service Collecte et Traitement des Déchets au 04/71/04/37/30 ou par mail servicedechets@lepuyenvelay.fr pour plus de renseignements.
www.agglo-lepuyenvelay.fr

Ouvrage utile : « compost et paillis » Denis PEPIN 25€

Guide à télécharger (gratuit): « Le compostage et le paillage – jardiner au naturel » ADEME
www.ademe.fr